

[226]

■ **Garde d'enfants malades**



Mutualité Neutre de la Santé

rue de Chestret 4-6

4000 Liège

Tél. 04 254 58 11

Fax 04 254 54 39

coordination@mut226.be

www.mut226.be



E.R. : E. DENOEL, ch. de Charleroi 145 - 1060 BRUXELLES - Spin-Vivects - Edit. 01-2010



**Si la température monte,
ma mutuelle intervient.**



Mutualité Neutre de la Santé

VOTRE LIBERTE, VOTRE SECURITE

Votre enfant est malade? Pas de soucis...

Téléphonez au numéro gratuit
 **0800 620 56**



De quoi s'agit-il?

Votre enfant est malade et vos activités professionnelles vous empêchent, ainsi que votre conjoint, de rester à ses côtés: pas de panique, nous sommes à votre disposition et nous vous envoyons une personne qualifiée et expérimentée.

Quelles sont les personnes concernées?

En cas de maladie de votre enfant, notre service "garde d'enfants malades" prévoit la présence d'une personne qualifiée et expérimentée à votre domicile, lorsque les deux parents possèdent leur propre statut au sens de l'assurance obligatoire.

Comment procéder?

- **Téléphonez au numéro gratuit 0800 620 56.**
 - En cas d'appel avant 11 heures, le gardiennage aura lieu le jour qui suit.
- Si tel n'est pas le cas, le gardiennage débutera le 2^{ème} jour qui suit l'appel.

Les conditions à remplir:

- Le titulaire doit cotiser à l'assurance complémentaire.
- L'enfant doit avoir moins de 12 ans.
- Horaire du gardiennage: **de 7 à 18 h (minimum 3 heures et maximum 11 heures).**
- Durée du gardiennage: votre mutualité intervient pour 5 jours consécutifs maximum par intervention.
- Maximum sur base annuelle: 15 jours.
- Exceptions: week-ends et jours fériés.

Ce que nous vous demandons:

- € 12,50 par jour (votre intervention)
- la remise d'un certificat médical pour l'enfant malade.

Pour en savoir plus

N'hésitez pas à prendre contact avec votre conseiller des Mutualités Neutres.

Notre partenaire:
**ADECCO MEDICAL
& Science**

(nos statuts sont disponibles sur simple demande)

